

Support L'ECONOMISTE Media Presse Maroc : Quotidien en Français

Titre La décompensation du butane en attente

Article en page 9/ 32 au format publicitaire de 1,2p_Lpin_qu représentant 375 cm².



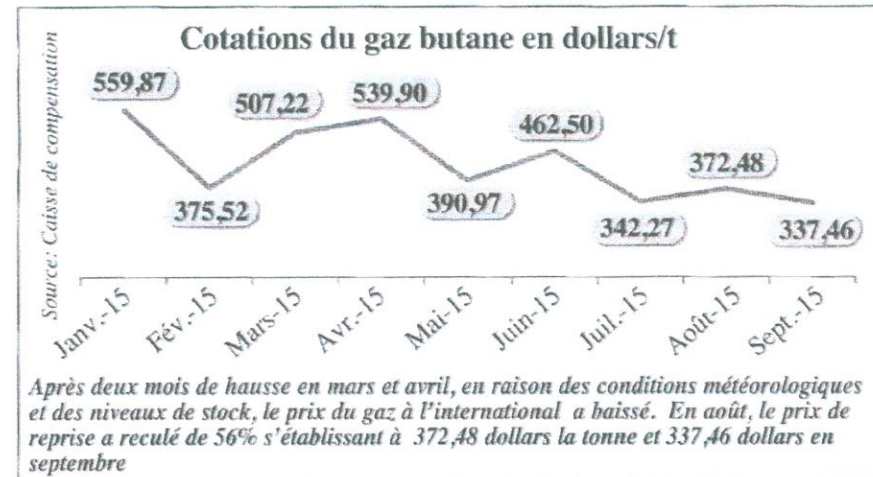
La décompensation du butane en attente

- Les scénarios prêts depuis plusieurs mois

- Lier la subvention à la facture d'électricité, une option

«**LES** travaux sont finalisés et les scénarios pour la décompensation du butane ficelés. Il ne reste que la décision politique». Pour ce haut responsable, «tout dépendra de la conjoncture». Il s'agit là d'un «générique» qui englobe «climat social, politique et aussi l'évolution du cours du pétrole». Car la baisse des prix à l'international permettrait de mieux faire passer «la pilule» d'une décompensation puisque l'impact sur les ménages serait «atténué».

Après les hydrocarbures, le gouvernement est aujourd'hui confronté à l'équation gaz et sucre. Des produits sensibles et pour lesquels la suppression de la subvention pourrait s'accompagner du



maintien «d'une subvention» pour les catégories pauvres et vulnérables. Seul hic, les critères de ciblage de cette population.

Plusieurs pistes sont avancées: accorder une aide aux détenteurs de la carte Ramed, à la population qui bénéficie du programme Tayssir ou lier la subvention à la facture d'électricité. Ce dernier scénario a été à un moment avancé par Mohamed Louafa, ministre des Affaires générales et de la Gouvernance et paraît

«judicieux», selon des sources. Dans la grille de l'Office national de l'eau et de l'électricité, les tranches de consommation de moins 100 kWh pour l'électricité représentent les ménages vulnérables. En tout cas, près de 4,1 millions d'abonnés se trouvent dans cette tranche de consommation.

La subvention du gaz butane a depuis toujours fait l'objet d'abus. Destinée initialement aux ménages, elle profite à tous

les secteurs sans exception: cela va de la restauration, à l'hôtellerie sans oublier l'agriculture. Ce secteur utilise les bouteilles de gaz butane pour le pompage de l'eau et le chauffage!

Pour les huit premiers mois de l'année, la charge de compensation relative au gaz butane et au sucre a atteint 7,9 milliards à fin août 2015 contre 12,3 milliards de dirhams une année auparavant. Selon la Caisse de compensation, cette charge englobe notamment les frais de transport pour 180 millions de dirhams et l'import 259 millions de dirhams. A elle seule, la subvention du gaz butane a baissé de 45% comparativement à août 2014. Dans le cas du sucre, la charge de la subvention est à 1,9 milliard de dirhams. Pour ce produit, la production locale a augmenté de 32% permettant de couvrir 40% des besoins. □

K. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com